



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 20 MARS 2026 - N° 2026/21B

Annule et remplace la délibération n° 2026/21 pour cause d'erreur de plume

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Date affichage : 23 mars 2026

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Alexandra JOUVE, Alexis FORTUMEAU, Anthony PANNIER, Cathy STEVENS, Charlie ARNAUD, Claire CHABOT, Clémentine GAY, Florian CHAUSSAT, Jean-Louis CATTEAU et Priscille BASTERE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Lionel NORMANDIN

OBJET : Election des délégués intercommunaux

Vu les articles L. 5211-7 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 5212-7 disposant que chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires,

Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants,

Considérant que le Conseil municipal doit procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Considérant que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués (dans ce cas, il convient de procéder à un vote approuvant à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret),

Considérant qu'à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal a décidé de ne pas procéder au scrutin secret (19 membres),

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents ont décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des délégués intercommunaux,

A l'unanimité des membres présents, a élu :

Syndicat des eaux EAU17

- Titulaire : Gaëtan BUREAU
- Suppléante : Ghislaine GUILLEMAIN

Syndicat Départemental d'Electrification (SDEER)

- Titulaire : Jean-Louis CATTEAU
- Suppléante : Clémentine GAY

AR Prefecture

017-211702410-20260405-D20260321B-DE
Reçu le 05/04/2026

Syndicat Départemental de la Voirie (SDV17)

- Titulaire : MOUCHEBOEUF Julien
- Suppléantes : Ghislaine GUILLEMAIN et Alexandra JOUVE

Syndicat des Communes du Canton de Montguyon (SICOM)

- Titulaires : Julien MOUCHEBOEUF et Olivier CHARRON
- Suppléants : Clémentine GAY et Lionel NORMANDIN

Syndicat Intercommunal de Cylindrage et Nettoyement (SICN)

- Titulaires : Julien MOUCHEBOEUF et Ghislaine GUILLEMAIN
- Suppléantes : Annie CHARRASSIER et Priscille BASTERE

Syndicat Intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques

- Titulaire : Priscille BASTERE
- Suppléante : Clémentine GAY

Syndicat informatique (SOLURIS)

- Titulaire : Anthony PANNIER
- Suppléants : Gaëtan BUREAU et Jean-Louis CATTEAU

Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary

- Titulaires : Olivier CHARRON et Clémentine GAY
- Suppléante : Ghislaine GUILLEMAIN

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,